

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Namur

---

Date : jeudi 24 septembre 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

### Présents :

#### Membres

- Vincent SAMPOALI (Andenne)
- Nadia MARCOLINI (Assesse)
- Thierry BODLET (Dinant)
- Dominique VAN ROY (Eghezée)
- Vincent DETHIER (Fernelmont)
- Freddy TILLIEUX (Florefe)
- Antonin COLLINET (Florennes)
- Marie-Thérèse COLAUX (Gedinne)
- Gauthier LE BUSSY (Gembloux)
- Cécile BARBEAUX (Gesves)
- Cédric BERTRAND (Hamois)
- Eloïse DOUMONT (Jemeppe-sur-Sambre)
- Marielle LAMBOTTE (Ohey)
- Stéphanie SCAILQUIN (Namur)
- Olivier BORDON (Sambreville)
- Laurette HENNE (Sombreffe)
- Valérie LECOMTE (Somme-Leuze)
- François MATHY (Viroinval)
- Chantal ELOIN-GOETGHEBUER (Yvoir)
- Jean-Marc EVRARD (OTW - Directeur exécutif Namur-Luxembourg)
- Pol FLAMEND (SPW Mobilité Infrastructures – Inspecteur général, département des Routes de Namur et du Luxembourg)
- Jérôme WIBRIN (représentant du Ministre Henry)
- Antoine PATRIS (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

#### Invités

- Simon COLLET (OTW - Directeur d'exploitation de Namur)
- Laurie HOLLAERT (OTW - Responsable projet et développement OTW Namur-Luxembourg)
- Stéphane THIERY (OTW – Direction générale – Directeur du Marketing et de la Mobilité)
- Pascal COIBION (OTW, Direction Namur-Luxembourg, Adjoint au Directeur d'exploitation)
- Mourad BAUCHE (SNCB)
- Christiane CHERMANNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Xavier GEORGES (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Marie BAUWELINCKX (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

### Absents/excusés :

- Luc PIETTE (Anhée)
- Benoît ROLLAND (Beauraing)
- Michaël MODAVE (Bièvre)
- Jacques BECHET (Cerfontaine)
- Guy MILCAMPES (Ciney)
- Frédérique VAN ROOST (Couvin)
- Bénédicte HAMOIR (Doische)
- Jean-François FAVRESSE (Fosses-la-Ville)
- Marc LIBERT (Havelange)
- Fabrice DE RYCKE (Hastière)
- Etienne MAROT (Houyet)
- Rachelle VAFADIS (La Bruyère)
- Philippe LAMBOT (Mettet)
- Christophe BASTIN (Onhaye)
- Jean-Marie DELPIRE (Philippeville)
- Bernard DUBUISSON (Profondeville)
- Yvon HERMAN (Rochefort)
- Arnaud ALLARD (Vresse-sur-Semois)
- Serge GOFFIN (Walcourt)
- Edwine BODART (Conseil d'administration de l'OTW)
- Pierre GENGOUX (Conseil d'administration de l'OTW)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

HP = heures de pointe

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## **1. Mot du Ministre Henry**

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne réunion d'automne à l'ensemble des participants et souligne l'actualité en matière de lignes express, complément au réseau de bus classique également redéployé. Le Ministre rappelle l'ambition de transfert modal au niveau de la Wallonie.

## **2. Réseau structurant EXPRESS**

### **2.1. Déploiement du réseau**

#### **2.1.1. Ajustement du réseau cible 2021**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre cible ont été apportées, elles peuvent être synthétisées comme suit :

- **Bastogne – Sainte-Ode Bastogne - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Jambes) (renforcement)**
  - Desserte des pôles d'emplois de Jambes via Somme-Leuze uniquement en heures de pointe
  - Desserte le dimanche avec 1 parcours depuis Bastogne jusque Namur pour assurer la mobilité estudiantine
- **Ciney – Dinant (création)**
  - Niveau de service cible de
    - 1 parcours par heure par sens en heure de pointe du lundi au vendredi
    - 1 parcours toutes les deux heures par sens le samedi
  - Etude de la possibilité de prolongement de la liaison vers l'Est
- **Gembloux - Sombreffe - Fleurus – Charleroi (création)**
  - Ajout d'un parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi
  - Desserte du PAE Fleurus-Martinrou, le pôle université ULG Gembloux et le PAE Sauvenière (uniquement en heure de pointe)
  - Correspondance vers Bruxelles en gare Gembloux
- **Gesves – Namur (création)**

- Desserte du PAE de Naninne et du pôle d'emploi de Jambes
- Correspondance vers Bruxelles en gare de Namur
- **Jodoigne – Incourt – Perwez – Ramillies – Eghezée – Namur (renforcement)**
  - Desserte des communes d'Incourt et Perwez
  - Desserte de la clinique Saint-Luc de Bouge
  - Correspondance vers Liège en gare de Namur
  - Précision niveau de service en heure de pointe
  - Ajout d'1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens les samedis.
- **Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe – Namur (renforcement)**
  - Précision de la correspondance en gare de Nivelles vers Bruxelles comme contrainte plutôt que la correspondance organisée en gare de Namur vers Liège.
- **Marche -Somme-Leuze-Havelange-Clavier -Tinlot-Nandrin-Neupré–Liège (renforcement)**
  - Précision de la correspondance avec le train vers Namur/Bruxelles (en gare de Marloie), avec le train vers Bruxelles (en gare de Liège-Guillemins) et avec l'Express vers Liège (en gare de Marloie)
- **Philippeville – Florennes – Mettet – Fosses-la-Ville – Floreffe – Namur (renforcement)**
  - Desserte des communes de Couvin et Viroinval à étudier dans le cadre du redéploiement de la zone en 2021
  - Desserte des PAE de Mettet et Namur-Ouest
  - Précision du niveau de service en heures de pointe
  - 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi
  - Correspondance vers Liège en gare de Namur, correspondance vers Couvin en gare de Philippeville
- **Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre – Gembloux (création)**
  - 1 parcours toutes les deux heures vers Gembloux de 6h à 13h et vers Sambreville de 13h à 20h
  - Desserts du PAE de Créalys
  - Correspondance vers Ottignies/Bruxelles en gare de Gembloux

Principales remarques sont formulées en séance :

- Les communes de Gesves, de Gembloux et de Sombreffe soulignent le besoin de concertation des communes lors de la phase opérationnelle. Notamment, pour Gembloux et Sombreffe, en ce qui concerne les éventuels aménagements et mesures d'accompagnement nécessaires (ex : trottoirs, stationnement, ...) aux arrêts des lignes Express. La commune de Sombreffe recommande de prévoir, sur la ligne Gembloux – Charleroi, un arrêt à hauteur de Ligny pour pouvoir bénéficier d'un parking à proximité.
- La commune d'Hamois marque son intérêt pour l'extension de la ligne Dinant-Ciney jusque Hamois.
- La commune de Gesves fait part d'une demande de mobilité vers Namur les samedis (commerces et culture) et dimanches (étudiants et cinéma). Antoine Patris (AOT) explique que la priorité régionale, pour les liaisons de type « communes vers pôle », est donnée à la desserte domicile-travail en semaines (scolaires et vacances). Les autres flux étant moins importants et plus diffus (dans le temps et dans l'espace), ils seront analysés (et mis en oeuvre si pertinent) ultérieurement. Madame Barbeaux demande néanmoins d'être attentif à la nécessité de trouver des solutions de mobilité pour les habitants de Gesves le week-end quel qu'en soit la forme (rabattement vers les gares, transport à la demande, ...). Madame Chermanne indique que pour la complémentarité par du transport à la demande, une Centrale Régionale de Mobilité a été récemment créée par le gouvernement wallon pour soutenir le développement des centrales locales de mobilité.

## **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr fiches en annexe) :***

- ***Bastogne – Sainte-Ode Bastogne - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur)***
- ***Gembloux – Sombreffe – Fleurus – Charleroi***
- ***Gesves – Namur***
- ***Jodoigne – Incourt – Perwez – Ramillies – Eghezée – Namur***
- ***Nivelles – Genappe – Villers-la-Ville – Sombreffe – Namur***
- ***Philippeville – Florennes – Mettet – Fosses-la-Ville – Floreffe – Namur***
- ***Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre – Gembloux***
- ***Marche -Somme-Leuze-Havelange-Clavier -Tinlot-Nandrin-Neupré–Liège***

***Pour la nouvelle liaison Ciney – Dinant, l'Organe recommande d'analyser son extension vers l'est.***

***L'Organe recommande enfin la mise en place d'une concertation avec l'OTW et le SPW pour l'opérationnalisation de ces liaisons Express, notamment au niveau du choix et des aménagements des arrêts à anticiper.***

### **2.1.2. Commercialisation par l'OTW**

Point pour information de l'Organe

Stéphane Thiery présente la nouvelle politique de commercialisation du réseau express de l'OTW (planning de mise en service, politique tarifaire, public cible, services) à l'aide du powerpoint en annexe.

Principales remarques formulées en séance :

- G. Le Bussy (Gembloux) insiste sur la nécessité de développer l'intégration entre le réseau ferroviaire et le réseau bus, notamment en termes de tarification.

### **2.1.3. Mises en œuvre 2020/2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, infrastructures, ...)**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Simon Collet (OTW) décrit les évolutions du réseau express projetées en 2020 et 2021.

Octobre 2020 :

- Lancement de la ligne E84 Waremme - Namur (1bus/h/sens en semaine, 1bus/2h/sens le samedi)
- Renumérotation de la ligne E82 Jodoigne – Namur (ex 82)
- Renumérotation de la ligne E86 Namur- Couvin (ex 56)

2021 :

- E86 Namur-Couvin : renforcement de la fréquence en heures de pointe entre Philippeville et Namur
- Gesves–Namur : création de ligne express
  - 1 bus/h en HP (semaine) (1 seul sens)
  - A étudier : Itinéraire, arrêts (Faux les Tombes, Assesse), optimisation des autres lignes à proximité, capacité
- Ciney –Dinant : projet de création de ligne express

- 1 bus/h/s en HP (semaine), 2 bus/ 2h/s samedi

Principales remarques formulées en séance :

- S. Collet (OTW) précise que, pour les lignes à mettre en œuvre en 2021 (notamment la ligne Gesves – Namur), la localisation précise des arrêts n'est pas encore arrêtée et devra faire l'objet d'une concertation rapide avec les communes afin de permettre la finalisation des documents de marché.
- N. Marcolini (Assesse) demande d'étudier la possibilité de créer un arrêt à Florée pour desservir Assesse lors de l'étude opérationnelle de la liaison Express Namur- Gesves.
- F. Tillieux (Floreffe) demande s'il y a des projets d'amélioration des infrastructures des points d'arrêts. Si oui, quelle est l'administration à contacter dans ce cas de figure ?
- S. Collet (OTW) attire l'attention sur le fait que, dans le cas de la liaison Ciney-Dinant, si on étend la ligne jusque Hamois on risque que devoir doubler le nombre de véhicules nécessaires ce qui aura un impact sur le coût de la ligne. Il faut également tenir compte des enjeux opérationnels de fiabilité des temps de parcours qui peuvent être affectés par la traversée de Dinant en heure de pointe.
- S. Collet (OTW) attire également l'attention sur le fait, dans le cas de la liaison Gesves – Namur, le passage à double sens (pour la desserte du PAE de Naninne depuis Namur) pourrait également impacter le nombre de véhicules nécessaires.

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles réalisées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du réseau Express et demande une concertation rapide avec chaque commune concernée en termes de choix des arrêts afin de permettre :***

- ***à l'AOT d'ajuster la cible en termes de politique de desserte des liaisons Ciney -Dinant et Namur-Gesves ;***
- ***à l'Opérateur de finaliser les études opérationnelles préalables à la phase de mise en œuvre (en régie ou en sous-traitance) afin de permettre le respect des échéances communiquées ;***
- ***aux communes d'anticiper les impacts pratiques sur le terrain (à leur niveau ou avec l'appui de l'OTW dans le cadre de sa mission d'infrastructures et du SPW selon les cas).***

## **2.2. Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

A. Patris (AOT) présente la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant ainsi qu'à la caractérisation et la priorisation des communes

1. **Identification** des communes restant à connecter au réseau structurant ferroviaire et Express
2. **Caractérisation** des communes identifiées (à l'étape 1)
3. **Priorisation** des communes identifiées en vue de planifier leur étude
4. **Identification du pôle de destination principal** des 5 premières communes
5. **Identification de l'offre** de mobilité adéquate

Principales remarques formulées en séance :

- Ch. Eloin-Goetghebuer (Yvoir) demande ce qu'il en est des communes qui bénéficient d'une gare mais dont le réseau structurant ne permet pas de desservir tout le territoire communal ?  
A. Patris (AOT) précise que la priorité de la Région est de pouvoir connecter chacune des communes aux réseaux structurants ferroviaire et Express. Pour ce qui concerne les communes déjà desservies par ces réseaux, le réseau classique TEC et les solutions de mobilité locales doivent pouvoir offrir une solution de rabattement depuis les villages pertinents vers les arrêts ferroviaires/Express.
- M. Lambotte (Ohey) rappelle le flux important de la population d'Ohey vers le bassin de Liège (en particulier, vers la commune de Marchin et vers le pôle de Huy, à la fois pour les travailleurs et pour le public scolaire) et la demande d'une liaison déjà formulée à cet égard.

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant ainsi qu'à la caractérisation et la priorisation des communes. L'Organe émet également un avis favorable sur la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci. Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant. De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5.***

## **3. Réseaux TEC**

### **3.1. Redéploiement**

#### **3.1.1. Ajustement de la méthodologie**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Antoine Patris (AOT) rappelle rapidement la méthodologie de redéploiement en 7 étapes.

1. Réalisation d'un diagnostic mobilité
2. Présentation en OCBM du diagnostic
3. Ateliers techniques de co-construction du réseau cible
4. Présentation en OCBM du Plan Transport de la zone
5. Etudes opérationnelles (OTW)
6. Mise en œuvre (OTW)
7. Evaluation

Il précise, qu'après la zone de Gembloux, la prochaine étude de redéploiement concernera la zone de Philippeville (*Anhée, Hastière, Mettet, Viroinval, Onhaye, Fosse la Ville, Philippeville, Doische, Couvin et Florennes*)

Principales remarques formulées en séance :

- Certaines communes proposent de pouvoir concerter les communes périphériques à une zone de redéploiement, que ce soit en phase d'étude tactique (demande d'Yvoir pour le redéploiement de la zone de Philippeville) ainsi qu'en phase d'étude opérationnelle (demande Eghezée pour la mise en œuvre du Plan Transport de la zone de Gembloux).
- Ch. Eloin-Goetghebuer (Yvoir) souligne l'importance d'intégrer le redéploiement de l'offre de bus dans une approche multimodale, notamment en lien avec les infrastructures cyclables.
- G. Le Bussy (Gembloux) insiste sur la nécessité de concerter et de communiquer (aussi vers le grand public), il faut prévoir du temps pour cela dans la méthodologie de redéploiement.

- Jérôme Wibrin (Cabinet Henry) est d'avis que la concertation n'est pas encore optimale et informe qu'il compte prendre des initiatives en vue de l'améliorer.

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte, qu'après l'étude du redéploiement de la zone de Gembloux en 2020, l'autre étude de redéploiement prévue au sein du bassin de mobilité de Namur concerne la zone pluricommunale de Philippeville en 2021. Cette zone comporte 10 communes :***

- |                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| 1. <b>Anhée</b>         | 6. <b>Hastière</b>       |
| 2. <b>Mettet</b>        | 7. <b>Viroinval</b>      |
| 3. <b>Onhaye</b>        | 8. <b>Fosse la Ville</b> |
| 4. <b>Philippeville</b> | 9. <b>Doische</b>        |
| 5. <b>Couvin</b>        | 10. <b>Florennes</b>     |

***Il recommande d'informer et d'inviter également les communes périphériques à la zone de redéploiement en fonction des liens de mobilité éventuel avec cette zone.***

***Il recommande d'intégrer, dans la méthodologie, la consultation et la communication de/vers la population et les acteurs socio-économiques par les différentes parties prenantes concernées.***

***Il recommande également de mener ces études de redéploiement dans une optique intermodale, notamment avec le réseau de modes actifs.***

### **3.1.2. Plan Régional de Transport Public de la zone Gembloux**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Principales remarques formulées en séance :

- L. Henne (Sombreffe) :
  - remercie l'AOT d'avoir intégré une ligne scolaire permettant de desservir les villages de Boignée et Tongrinne.
  - constate qu'il n'y a plus de liaison directe entre Sombreffe et la basse Sambre, mais ne le revendique pas. Antoine Patris (AOT) précise en effet que les flux pendulaires entre Sombreffe et la Basse-Sambre sont faibles, ce qui justifie l'absence de connexion en transport en commune, et que Sombreffe disposera d'une connexion direction vers Gembloux, Namur, Nivelles et Charleroi.
  - demande que l'arrêt permettant de desservir le PAE de Sombreffe-Boignée puisse se faire à hauteur de la rue des pages afin que la population puisse aussi l'utiliser via la mobilité douce (à pied), pour désenclaver le village de Boignée.
- G. Le Bussy (Gembloux) :
  - souligne qu'il y a des risques de pressions dues au stationnement le long des lignes structurantes (particulièrement si le nombre d'arrêts est limité). Il faut pouvoir l'anticiper en bonne concertation (particulièrement dans le cas de la ligne Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre).
  - pose la question du pôle bus qui doit être créé de l'autre côté de la gare de Gembloux
  - pose la question de la desserte fine du village des Isnes
  - souligne un besoin de communication des changements vers la population.

- S. Collet (OTW) rappelle qu'à ce stade, on présente des liaisons, non des itinéraires. La prochaine étape consistera en la construction par l'OTW des itinéraires. Cela sera présenté à l'OCBM du printemps 2021. Ensuite, il faudra travailler sur les horaires précis.  
Lors de ces prochaines phases opérationnelles, il y aura lieu de travailler en bonne collaboration avec les différentes parties prenantes :
  - La SNCB pour l'organisation des correspondances
  - Les communes et les services ad hoc de la Région Wallonne pour le lien avec la mobilité locale, particulièrement le rabattement vélo vers les arrêts structurants.
- N. Marcolini (Assesse) demande si la Région est prête via un service de transport à la demande de relier les villages ruraux isolés vers les gares existantes par ex: Florée vers gare d'Assesse, Crupet vers la gare d'Assesse.
- D. Van Roy (Eghezée) indique qu'Eghezée n'est pas incluse dans la zone de redéploiement de Gembloux mais qu'elle est limitrophe et que, bien que la majorité de ses flux se fait vers Namur et Jodoigne, les liaisons d'Eghezée vers Gembloux sont actuellement inexistantes, notamment pour les étudiants et les travailleurs. A. Patris (AOT) confirme qu'il est prévu une liaison Eghezée-Gembloux pour cibler les flux de travailleurs vers Gembloux (et ensuite vers OLLN et Bruxelles).

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe recommande à l'AOT d'officialiser le Plan régional de Transport public sur la zone de Gembloux afin de permettre à l'OTW, sur base de celui-ci, d'étudier et planifier les évolutions de l'offre nécessaires en vue de présenter plusieurs scénarios opérationnels d'évolution de l'offre lors de la prochaine réunion de l'OCBM de Namur au printemps 2021.***

## **3.2. Modifications opérationnelles de l'offre**

### **3.2.1. Plan Transport détaillé OTW 2020 pour le bassin de Namur**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Simon Collet présente les principales modifications de l'offre réalisées ou programmées en 2020

- Modification ligne 27 et 51 (cf. P+R de Bouge) au 1er septembre 2020
- Multiples petites adaptations (itinéraires, arrêts, temps de parcours, ...)
- Quadrant Sud LLN (*point absent du document préparatoire*) :
  - Mise en place de deux lignes supplémentaires
    - 51 Villers-la-Ville –Louvain-la-Neuve
    - 52 Gembloux –Chastre –Louvain-la-Neuve
  - Adaptation de la L27 Villers-la-Ville –Gembloux et L34 Chastre –Walhain –Louvain-la-Neuve
  - Une partie de l'itinéraire de la L27 est repris par la L51 en Villers et St-Géry. Correspondance entre la L51 et la L27 pour continuer la liaison vers Gembloux.
  - Suppression des parcours peu fréquentés sur les L28, L30 et Desserte de Marchés
  - Impact sur la desserte de l'hypercentre de Gembloux au 1/1/2021 (lignes 25, 27, 147/247/347)

Aucune remarque n'est formulée

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe n'émet pas de remarque sur les modifications opérationnelles de l'offre prévues par l'opérateur en 2020.***



### **3.2.2. Plan Transport détaillé OTW 2021 pour le bassin de Namur**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Simon Collet présente les principales modifications de l'offre programmées en 2021.

- **Lignes urbaines namuroises 1 et 9** : augmentation de fréquence (au 1/1/2021- planning à confirmer).
- Adaptation en parallèle des itinéraires des **lignes urbaines namuroises A et 80** pour rendre les déplacements des habitants concernés plus direct vers Namur.
- Optimisation de l'offre scolaire autour de Ciney (septembre 2021 -planning à confirmer).
- Liaison Gembloux –Louvain-la-Neuve –Wavre
  - Itinéraire direct par la N4
  - Besoins d'infrastructures : Bandes bus sur la N4, Traversée de Corbais
- Petites adaptations (itinéraires, arrêts, temps de parcours, ...)

Principales remarques formulées :

- Ch. Eloin-Goetghebuer (Yvoir) demande à pouvoir être consultée dans le cadre de l'étude d'optimisation de l'offre scolaire autour de Ciney. L. Hollaert (OTW) confirme que la concertation est prévue.

#### **Avis de l'Organe**

***L'Organe n'émet pas de remarque sur les modifications opérationnelles de l'offre prévues par l'opérateur en 2021, si ce n'est la demande d'implication des Communes dans l'étude d'optimisation de l'offre scolaire autour de Ciney.***

\*\*\*